

Communiqué :

Reprise par la province de l'enseignement secondaire de la Ville de Mons et de l'Athénée Jean d'Avesnes

En vue de la séance du conseil provincial du mardi 21 juin où ces reprises seront votées :

— Le jeudi 19 mars, la Commission de l'enseignement provincial, accompagnée de la Commission des bâtiments provinciaux a effectué une visite du Centre Léo Collard ainsi que de l'Athénée Jean d'Avesnes.

— Le mardi 7 juin, j'ai organisé une rencontre avec les trois syndicats, suivie d'une Commission élargie à tous les membres du conseil provincial.

La Députée Permanente responsable de l'enseignement provincial, le directeur général de l'enseignement provincial, ainsi que le directeur régional ont participé à ces rencontres.

Les syndicats ont pu recevoir les réponses à toutes leurs questions concernant le personnel enseignant, administratif et ouvrier des établissements repris par la province.

Toutes les difficultés ont pu être surmontées : les agents nommés à titre définitif deviendront des agents provinciaux ; les agents prioritaires seront intégrés dans le classement établi par la province ; le personnel d'entretien nommé conservera sa nomination définitive et sera mis à la disposition de la province ; tandis que les non-prioritaires pourront poser leur candidature à la province de Hainaut, pour tout emploi correspondant à leur qualification.

Les deux opérations de reprise s'inscrivent dans une politique d'harmonisation de l'offre d'enseignement secondaire qualifiant ainsi que d'un recentrage de la Province sur « *son métier de base* » : la Province de Hainaut deviendra ainsi le seul opérateur d'enseignement officiel secondaire qualifiant sur le territoire montois, en accueillant 1400 nouveaux élèves

Bernard Beugnies

Conseiller provincial :

Président de la Commission enseignement